Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197e année
5 août 2021
n° 28 / 7917e
pages 1473 à 1536

CHRONIQUE / Procédure civile

Les taux en procédure civile confrontés à la demande indéterminée

> *Sylvie Pierre-Maurice* 1479

ÉDITORIAL

1473 La ruche et la justice, *Jean-Baptiste Perrier*

ACTUALITÉS

1476 Immunité de juridiction (affaire des « biens mal acquis ») : rejet du pourvoi

POINT DE VUE

1477 Un État-nounou passablement éméché, *Jean-Philippe Feldman*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1486 Chronique : La nouvelle procédure de traitement de sortie de crise, *Thibault de Ravel d'Esclapon et Nathalie Guyomard*

Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation :

1490 Chambre sociale, *Stéphanie Ala et Marie-Pierre Lanoue*

1497 Chambre criminelle, *Maud Fouquet, Laetitia Guerrini, Olivier Violeau, Anne-Sophie de Lamarzelle, Claire Carbonaro et Lionel Ascensi*

1509 Panorama : Droit des biens, *Yves Strickler et Nadège Reboul-Maupin*

1522 Notes : L'office du juge face à une règle de conflit de lois européenne, *note sous Civ. 1re, 26 mai 2021, Johanna Guillaumé*

1526 La prescription trentenaire est-elle applicable à l'hypothèque constituée en garantie de la dette d'autrui ?, *note sous Com. 2 juin 2021, Marie Nicolle*

1532 La consignation se distingue du dépôt réglementé… mais selon quel critère ?, *note sous Civ. 3e, 12 mai 2021, Antoine Touzain*

ENTRETIEN

1536 Frédérique Ferrand – Le rapport de la Commission de réflexion sur la Cour de cassation 2030

Version numérique incluse*

322128
9 782993 221280

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION
• DIRECTION
Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
• RÉDACTION
Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)
• CHEFS DE RUBRIQUES
Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET
Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires : Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET
Société et marché financier : Alain LIENHARD
• ÉDITION - RÉALISATION
Secrétaires de rédaction :
Patricia ANDRY (5284)
Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)
Katy PERCHEREAU (5366)
Directeur artistique : Patrick VERDON
Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES
1re secrétaire de rédaction : Véronique THILL
Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL
Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS
Abonnements : Yvette NAY, *Directrice*
80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex
Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr
Relations clients : Wilfried RENÉ, *Responsable*
Tél. : 01 40 92 36 64
Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL
Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)
Étranger : 836 € HT
Prix au numéro : 34,71 € TTC
ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206
JOUVE-PRINT
733 rue St Léonard, 53100 Mayenne
Dépôt légal - Août 2021

Éditions Dalloz
Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €
Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14e
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572 195 550
Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

PEFC 10-31-1316

Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
PTot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL
Jean-Baptiste Perrier
1473 La ruche et la justice

ACTUALITÉS

1476 DROIT PÉNAL
ET PROCÉDURE PÉNALE
Procédure pénale
Immunité de juridiction (affaire des « biens mal acquis ») :
rejet du pourvoi, *Crim. 28 juill. 2021*

Le prochain numéro du Recueil paraîtra le 2 septembre 2021

POINT DE VUE

1477 Un État-nounou passablement éméché
par Jean-Philippe Feldman

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1479 Les taux en procédure civile confrontés à la demande indéterminée
par Sylvie Pierre-Maurice

1486 La nouvelle procédure de traitement de sortie de crise
par Thibault de Ravel d'Esclapon et Nathalie Guyomard

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

1490 Chambre sociale
par Stéphanie Ala et Marie-Pierre Lanoue

1497 Chambre criminelle
par Maud Fouquet, Laetitia Guerrini, Olivier Violeau, Anne-Sophie de Lamarzelle, Claire Carbonaro et Lionel Ascensi

PANORAMA

1509 Droit des biens
juin 2020 – juin 2021
par Yves Strickler et Nadège Reboul-Maupin

NOTES

1522 L'office du juge face à une règle de conflit de lois européenne, *note sous Civ. 1re, 26 mai 2021*
par Johanna Guillaumé

1526 La prescription trentenaire est-elle applicable à l'hypothèque constituée en garantie de la dette d'autrui ?, *note sous Com. 2 juin 2021*
par Marie Nicolle

1532 La consignation se distingue du dépôt réglementé… mais selon quel critère ?, *note sous Civ. 3e, 12 mai 2021*
par Antoine Touzain

ENTRETIEN

1536 Frédérique Ferrand – Le rapport de la Commission de réflexion sur la Cour de cassation 2030

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.
Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.
L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.
Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :
- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).

***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr